

Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le 17/05/2024

ID : 074-217400704-20240514-D2024\_47-DE



**Commune de Chens sur Léman  
Haute Savoie**



**D 2024 - 47**

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	18

Date de la convocation du Conseil  
Municipal : 07 mai 2024

**OBJET : CRÉATION ET  
SUPPRESSION DE POSTES SUITE  
A RECRUTEMENT**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze  
mai, le conseil municipal de la commune  
de Chens sur Léman dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la  
mairie, sous la présidence de Madame  
Pascale MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.  
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND F.  
ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.  
STUBERT B. PLEYNET J.P. DENERVAUD  
M. BILLARD G. CHEVRON F. DIANA C.  
RACINE FREIXENET M. CORNU C.  
CHANTELOT L.**

**EXCUSÉS : CHANTELOT C. QUERNEC-  
GARIN C. MATTERA A. GEROUDET A.  
CHAMPEAU S.**

Est élu secrétaire de la séance : TRONCHON J.

Madame le maire rappelle au conseil municipal le départ d'un garde champêtre à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.

Afin de pallier son absence, il est nécessaire de modifier le grade du poste pour recruter le candidat retenu lors du jury de recrutement.

Madame le maire propose au conseil municipal la suppression de poste à décider en vue de la création d'un nouveau poste déterminé par le motif ci-dessous :

Ancien poste	Date de suppression	Nouveau poste	Date de création	Motif
<b>FILIERE POLICE MUNICIPALE</b>				
Garde champêtre chef principal à temps complet	01/06/2024	Gardien-brigadier à temps complet	01/06/2024	Recrutement

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique territoriale,

Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le 17/05/2024

ID : 074-217400704-20240514-D2024\_47 (Haute-Savoie)



après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DONNE** un avis favorable à la suppression et création de postes ci-dessus proposées ;

**MODIFIE** le tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 ;

**PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire  
Jérôme TRONCHON

Le maire  
Pascale MORIAUD

